



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST

VILLE DE CLERMONT

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, France D'Amour, directrice générale de la Ville de Clermont, que lors de la séance ordinaire du lundi 11 juillet 2022 à 20 h, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située au 1 rue de la Falaise, sur le lot 3 256 682 du Cadastre de Québec :**

Réputer conforme l'agrandissement de la résidence avec une marge avant minimale à 3,50 mètres alors que la marge avant minimale de la zone 146 — Ha est de 6 mètres.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance ordinaire du 11 juillet 2022.

Donné sous mon seing à Clermont, ce 23^e jour du mois de juin deux mille vingt-deux.

France D'Amour, directrice générale